	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

## RUBRIQUE: 1. Identification de la substance et de la société

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) particulière(s) : Bâtiment et travaux de construction

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Powers Fasteners, Inc.  
2 Powers Lane, Brewster, NY 10509  
Téléphone: 800-524-3244  
Telefax: 877-871-1965  
E-mail: info@powers.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : (CHEMTREC) Within USA: (800) 424-9300;  
Outside USA: 01 (703) 527-3887

## RUBRIQUE: 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

OSHA Regulatory Status : Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation OSHA  
Classification SGH-US Flam. Liq. 3  
Classification SGH-US Skin Irrit. 2  
Classification SGH-US Eye Irrit. 2A  
Classification SGH-US Skin Sens. 1  
Classification SGH-US STOT SE 3  
Classification SGH-US STOT RE 1

Texte complet des phrases H, voir sous rubrique 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS02      GHS07      GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :


Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

Liquide et vapeurs inflammables  
Provoque une irritation cutanée  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut irriter les voies respiratoires  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS-US) :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.  
- Ne pas fumer.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas de classification : Non applicable

## **RUBRIQUE: 3. Composition/informations sur les composants**

Nom de la substance	N° CAS	%
Styrène	100-42-5	10 - 25
Peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	1 - 2,5

## **RUBRIQUE: 4. Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	: Veiller à un apport d'air frais. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin
Contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau . Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin
Après absorption	: Consulter un médecin
Conseils supplémentaires	: Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection ! Voir également rubrique 8 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	: Pas d'effets adverses prévus.
Autres effets nocifs	: Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles


## **RUBRIQUE: 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone, Extincteur à sec
Moyens d'extinction à éviter	: Jet d'eau bâton

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie	: Liquide et vapeurs inflammables.
-------------------	------------------------------------

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Risques spécifiques : Produits de décomposition dangereux : COx.  
Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Conseils aux pompiers : Equipement spécial de protection en cas d'incendie.  
Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Défense de fumer.  
Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale

## **RUBRIQUE: 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Personnel non formé pour les cas d'urgence : Evacuer le personnel vers un endroit sûr  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
Référence à d'autres rubriques: 8 .  
Veiller à une ventilation adéquate  
Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts

Équipes d'intervention : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place  
Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser .


### **6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Spill or leak statements by chemical : Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.  
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux  
Éviter que l'eau de ruissellement n'atteigne les égouts et les cours d'eau.  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

## **RUBRIQUE: 7. Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser .  
Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements  
Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution  
Remettre le capuchon en place immédiatement après utilisation  
Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Température, concentration, pH, temps).  
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts  
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières incompatibles.  
Voir également rubrique 10 .

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale : Maintenir une bonne hygiène industrielle se laver les mains et le visage avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stockage : Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux  
Veiller à un entreposage en dessous de 77 °F  
Conserver à l'abri de la chaleur  
Protéger du rayonnement solaire.  
Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la rubrique 10.

## **RUBRIQUE: 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**


### **8.1. Directives pour l'exposition**

<b>Styrène (100-42-5)</b>		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	40 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	700 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	215 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	50 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	425 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	100 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	200 ppm
Québec	VECD (mg/m <sup>3</sup> )	426 mg/m <sup>3</sup>
Québec	VECD (ppm)	100 ppm
Québec	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	213 mg/m <sup>3</sup>
Québec	VEMP (ppm)	50 ppm
<b>Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)</b>		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
IDLH	US IDLH (mg/m <sup>3</sup> )	1500 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Québec	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>

### **8.2. Contrôles techniques**

Mesures techniques de contrôle : Veiller à une ventilation adéquate  
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.  
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition  
Voir également rubrique 7 .

Contrôle de l'exposition de l'environnement : ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.


### **8.3. Équipement de protection individuelle (EPI)**

Protection individuelle	:	Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Protection des voies respiratoires	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié Masque complet Demi masque à purification d'air Type de filtre: A
Protection des mains	:	porter des gants résistants aux produits chimiques. Gants imperméables Caoutchouc butyle . Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 120 min. La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité
Protection du corps	:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection contre les dangers thermiques :	:	Non requise dans les conditions d'emploi normales

## **RUBRIQUE: 9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	:	capsules
Couleur	:	Incolore
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif:	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	:	Aucune donnée disponible
Point éclair	:	< 131 °F Résine
Vitesse d'évaporation	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	:	Insoluble
Solubilité en d'autres milieux	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Données non disponibles
Viscosité	:	(@ 73,4 °F) 400 - 500 mPa.s Résine

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

- Propriétés explosives : Non applicable, Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
- Propriétés comburantes : Non applicable  
La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.

## RUBRIQUE: 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

- Réactivité : Liquide et vapeurs inflammables.  
Référence à d'autres rubriques: 10.5

### 10.2. Stabilité chimique

- Stabilité : Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- Possibilité de réactions dangereuses : de la chaleur, UV:  
Une polymérisation peut se produire.

### 10.4. Conditions à éviter

- Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Voir également rubrique 7 :  
Manipulation et stockage .

### 10.5. Matières incompatibles

- Matières incompatibles : Oxydants puissants . Bases fortes . Acides forts . Voir également rubrique 7 : Manipulation et stockage .

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

- Produits de décomposition dangereux : La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. (COx).


## RUBRIQUE: 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

<b>Styrène (100-42-5)</b>	
DL50/orale/rat	1000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	11,8 mg/l
<b>Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)</b>	
DL50/orale/rat	7710 mg/kg

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
De styrène :  
Provoque une irritation cutanée.  
pH: Aucune donnée disponible
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.  
De styrène /  
peroxyde de dibenzoyl, peroxyde de benzoyl :  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
pH: Aucune donnée disponible

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

- Sensibilisation respiratoire/cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
peroxyde de dibenzoyl, peroxyde de benzoyl :  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Cancérogénicité : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

<b>Styrène (100-42-5)</b>	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
National Toxicology Program (NTP) Status	3 - Cancérogène pour l'être humain selon une hypothèse raisonnable
	In OSHA Hazard Communication Carcinogen list

<b>Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)</b>	
Groupe IARC	3 - Inclassable


- Toxicité pour la reproduction : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.  
De styrène :  
Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
De styrène :  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Autres effets nocifs : Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques.  
Référence à d'autres rubriques: 4.2.
- Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques  
Référence à d'autres rubriques: 4.2

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1.Toxicité

- Toxicité : Très toxique pour les organismes aquatiques.

<b>Styrène (100-42-5)</b>	
CL50 poisson 1	3,24 - 4,99 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnies 1	3,3 - 7,4 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 autres organismes aquatiques 1	1,4 mg/l (Exposure time: 72 h - Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CL50 poissons 2	19,03 - 33,53 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 autres organismes aquatiques 2	500 mg/l Bactérie
CE50 autres organismes aquatiques 2	0,72 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pseudokirchneriella subcapitata)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

<b>Styrène (100-42-5)</b>	
NOEC (aigu)	44 mg/kg (Exposure time: 14 Days - Species: Eisenia foetida [soil dry weight])
NOEC (informations complémentaires)	NOEC, Daphnie : 1,01 mg/l (21d)

#### **12.2.Persistance et dégradabilité**

Persistance et dégradabilité : Données non disponibles

#### **12.3.Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation : Données non disponibles  
 Coefficient de distribution (n-octanol/eau): Aucune donnée disponible

#### **12.4.Mobilité dans le sol**

Mobilité : Aucune donnée disponible

#### **12.5.Autres effets néfastes**

Autres informations : Pas d'information disponible

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1.Méthodes de traitement des déchets**

produit déchet: : Manipuler avec prudence.  
 Maniement sûr: voir rubrique 7 .  
 Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts  
 Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage .  
 Collecter et évacuer les déchets auprès d'un organisme collecteur agréé.  
 Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

Emballages contaminés : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Autres indications écologiques : Ne pas décharger dans l'environnement.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**


#### **14.1. Basic shipping description**

##### **DOT**

N° ONU (DOT) : 1866  
 Désignation officielle de transport (DOT) : Resin solution  
 Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120  
 Groupe d'emballage (DOT) : II - Medium Danger  
 Etiquettes de danger (DOT) : 3 - Flammable liquid





	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 9 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Réglementations particulières : When transported as a limited quantity or a consumer commodity, the maximum net capacity specified in 173.150(b)(2) of this subchapter for inner packagings may be increased to 5 L (1.3 gallons). Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks. Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized. 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3) The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling =  $97 / (1 + a (tr - tf))$  Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling. A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150 kPa) may be used when the flash point of the hazardous material transported is greater than 0 C (32 F).

#### **14.2 Indications complémentaires**

##### **IMDG**

IMDG : If shipped by vessel in quantities LESS than 30L, IMDG 2.3.2.5 exception applies: Not regulated as a hazardous material.  
State on shipping documents: "Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG code."

No ONU : 1866

Nom d'expédition des Nations unies IATA/IMDG : IATA : RESIN SOLUTION

Class or Division : -

Groupe d'emballage : III

##### **ICAO/IATA**

No ONU : 1866

Nom d'expédition des Nations unies IATA/IMDG : IATA : RESIN SOLUTION

Class or Division : -

Classe Subsidaire : IATA : 3 - Flammable liquids

Groupe d'emballage : III

### **RUBRIQUE: 15. Informations réglementaires**

#### **15.1. Réglementations fédérales USA**

##### **Styrène (100-42-5)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis  
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Rubrique 313 des États-Unis  
Loi SARA Rubrique 313, États-Unis – 0,1 %  
Déclaration des émissions

##### **Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)**


Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis  
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Rubrique 313 des États-Unis  
Loi SARA Rubrique 313, États-Unis – 1,0 %  
Déclaration des émissions

#### **15.2. Réglementations internationales**

##### **15.2.1. CANADA**

##### **Styrène (100-42-5)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 10 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

#### Styrène (100-42-5)

Classification SIMDUT

Catégorie B – Division 2 : Liquide inflammable

Catégorie D – Division 2, Sous-division A : Matière très toxique

#### Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Classification SIMDUT

Catégorie C – Matières comburantes

Catégorie D – Division 2, Sous-division B : Matière toxique

Catégorie F – Matières dangereusement réactives

### 15.2.2. Directives nationales

#### Styrène (100-42-5)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)

Listé dans la LDI (Liste de Divulcation des Ingrédients) canadienne

Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)

Listed on Turkish inventory of chemical

#### Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Listé dans la LDI (Liste de Divulcation des Ingrédients) canadienne

Listed on INSQ (Mexican national Inventory of Chemical Substances)

Listed on Turkish inventory of chemical

### 15.3. Règlements des Etats - USA

#### Verre


USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

#### Quartz (poussière alvéolaire <1%) (14808-60-7)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Oui	Non	Non	Non	

#### Styrène (100-42-5)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
--	--	---	--	--

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>		Page : 11 / 15
			Révision nr : 1
			Date d'émission : 21/09/2015
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>		Remplace la fiche :

**Styrène (100-42-5)**

Non	Non	Non	Non	
-----	-----	-----	-----	--

**1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol (38668-48-3)**

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérrogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

**dicyclohexyl phthalate (84-61-7)**


USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérrogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

**Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)**

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérrogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

**Styrène (100-42-5)**

- U.S. - California - SCAQMD - Toxic Air Contaminants - Non-Cancer Acute
- U.S. - California - SCAQMD - Toxic Air Contaminants - Non-Cancer Chronic
- U.S. - California - Toxic Air Contaminant List (AB 1807, AB 2728)
- U.S. - Colorado - Groundwater Quality Standards
- U.S. - Colorado - Primary Drinking Water Regulations - Maximum Contaminant Level Goals (MCLGs)
- U.S. - Colorado - Primary Drinking Water Regulations - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Connecticut - Drinking Water Quality Standards - Maximum Contaminant Levels
- U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (30 min)
- U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (8 hr)
- U.S. - Delaware - Pollutant Discharge Requirements - Reportable Quantities
- U.S. - Florida - Drinking Water Standards - Volatile Organic Contaminants - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Georgia - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations
- U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Emission Levels (ELs)
- U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - Acceptable Maximum Peak Above the Ceiling Concentration for an 8-Hour Shift
- U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - Ceilings
- U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminant Carcinogens
- U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants
- U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants
- U.S. - Maine - Air Pollutants - Hazardous Air Pollutants
- U.S. - Maine - Chemicals of High Concern
- U.S. - Massachusetts - Allowable Ambient Limits (AALs)
- U.S. - Massachusetts - Allowable Threshold Concentrations (ATCs)
- U.S. - Massachusetts - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 1
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 2
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Reportable Quantity
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 1
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 2
- U.S. - Massachusetts - Right To Know List
- U.S. - Massachusetts - Threshold Effects Exposure Limits (TELs)
- U.S. - Massachusetts - Toxics Use Reduction Act


	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 12 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

#### Styrène (100-42-5)

- U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - STELs
- U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Michigan - Polluting Materials List
- U.S. - Minnesota - Chemicals of High Concern
- U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List
- U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - STELs
- U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Missouri - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Nebraska - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - New Hampshire - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - 24-Hour
- U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - Annual
- U.S. - New Jersey - Discharge Prevention - List of Hazardous Substances
- U.S. - New Jersey - Environmental Hazardous Substances List
- U.S. - New Jersey - Primary Drinking Water Standards - Maximum Contaminant Levels - MCLs
- U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
- U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List
- U.S. - New Jersey - Water Quality - Ground Water Quality Criteria
- U.S. - New Jersey - Water Quality - Practical Quantitation Levels (PQLs)
- U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - Ceilings
- U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances
- U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants
- U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 1-Hour
- U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 8-Hour
- U.S. - North Dakota - Water Quality Standards - Human Health Value for Classes I, IA, II
- U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - Ceilings
- U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - STELs
- U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - California - Safer Consumer Products - Initial List of Candidate Chemicals and Chemical Groups
- U.S. - Pennsylvania - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
- U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
- U.S. - Rhode Island - Air Toxics - Acceptable Ambient Levels - 1-Hour
- U.S. - Rhode Island - Air Toxics - Acceptable Ambient Levels - 24-Hour
- U.S. - Rhode Island - Air Toxics - Acceptable Ambient Levels - Annual
- U.S. - South Carolina - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - South Carolina - Toxic Air Pollutants - Maximum Allowable Concentrations
- U.S. - South Carolina - Toxic Air Pollutants - Pollutant Categories
- U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - STELs
- U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Texas - Drinking Water Standards - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term
- U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term
- U.S. - Utah - Drinking Water - Maximum Contaminant Levels (MCLs)
- U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - STELs
- U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs
- U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - West Virginia - Water Quality - Groundwater Standards - Ceiling Concentrations
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 25 Feet to Less Than 40 Feet
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 40 Feet to Less Than 75 Feet
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 75 Feet or Greater
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights Less Than 25 Feet

#### Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

- U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (30 min)
- U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (8 hr)


	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 13 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

**Peroxyde de dibenzoyle (94-36-0)**

- U.S. - Delaware - Accidental Release Prevention Regulations - Sufficient Quantities
- U.S. - Delaware - Pollutant Discharge Requirements - Reportable Quantities
- U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations
- U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Emission Levels (ELs)
- U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 1
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Groundwater Reportable Concentration - Reporting Category 2
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Reportable Quantity
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 1
- U.S. - Massachusetts - Oil & Hazardous Material List - Soil Reportable Concentration - Reporting Category 2
- U.S. - Massachusetts - Right To Know List
- U.S. - Massachusetts - Toxics Use Reduction Act
- U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Michigan - Process Safety Management Highly Hazardous Chemicals
- U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List
- U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - 24-Hour
- U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - Annual
- U.S. - New Jersey - Discharge Prevention - List of Hazardous Substances
- U.S. - New Jersey - Environmental Hazardous Substances List
- U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List
- U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List
- U.S. - New Jersey - TCPA - Extraordinarily Hazardous Substances (EHS)
- U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 8-Hour
- U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
- U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
- U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term
- U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term
- U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs
- U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 25 Feet to Less Than 40 Feet
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 40 Feet to Less Than 75 Feet
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 75 Feet or Greater
- U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights Less Than 25 Feet
- U.S. - Wyoming - Process Safety Management - Highly Hazardous Chemicals

**RUBRIQUE: 16. Autres informations**

Date d'émission : 21/09/2015  
Remplace la fiche :  
Références littéraires et sources importantes des données : Supplier msds, LOLI.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 14 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

**Abréviations et acronymes**

: OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme  
 TWA = Moyenne pondérée dans le temps  
 LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)  
 LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)  
 LL50 = Taux létal médian  
 EC50 = Concentration effective médiane  
 EL50 = Median effective level  
 ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance  
 ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance  
 NOEL = dose sans effet notable  
 NOEC = Concentration sans effet observé  
 NOELR = Taux de charge sans effet observé  
 NOAEC = Concentration sans effet nocif observé  
 NOAEL = Dose sans effet toxique observé  
 NA = Non applicable  
 VOC = Composés organiques volatils  
 Relation quantitative structure-activité (QSAR)

**Textes complet des phrases H:**

Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Org. Perox. B	Peroxydes organiques, type B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Code NFPA**

Danger pour la santé NFPA

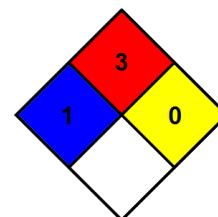
: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.

Danger d'incendie NFPA

: 3 - Liquides et solides qui peuvent s'enflammer dans presque toutes les conditions ambiantes.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.


**Notation HMIS III**

Santé

: 1 Slight Hazard - Irritation or minor reversible injury possible

Inflammabilité


: 3 Serious Hazard

Physique

: 0 Minimal Hazard

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 15 / 15
		Révision nr : 1
	<b>Hammer Capsule HC 3/8", HC 1/2", HC 5/8", HC 3/4", HC 7/8", HC 1"</b>	Date d'émission : 21/09/2015
		Remplace la fiche :

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.